

À LA POINTE

buvette associative

Rapport d'activité 2021

Un projet



Avec le soutien de la
République et Canton
de Genève

AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE



« Bien plus qu'une buvette, À la pointe est un prototype d'action ayant comme objectif de favoriser les échanges sociaux et culturels sur fond de renouvellement du rapport au territoire urbain »

Une revitalisation du quartier, une attractivité pour Genève

- Un projet permettant la réappropriation d'une friche urbaine par la population
- Une revitalisation du site, un point d'ancrage fonctionnant comme régulateur social
- L'accueil de plusieurs milliers de personnes durant l'été
- Un lieu reconnu à l'échelle du canton, une vitrine touristique
- La poursuite de l'implication dans le projet de parc public plébiscité par la population et les autorités genevoises

Une participation au dynamisme de l'économie locale

- 17 postes de travail à temps partiel
- Plus de 75'000 CHF d'achats de denrées à des entreprises locales



Saison 2021

« À la pointe » 2021 en un coup d'œil

Une expertise de terrain utile aux administrations publiques

- Plus de 3'000 heures de travail de terrain
- Une collaboration avec 6 Services municipaux et 3 Départements cantonaux
- Une médiation avec le voisinage
- Une collaboration avec les acteurs du site

Un lieu culturel reconnu

- 22 semaines, 25 animations gratuites, plus de 45 artistes
- Une vitrine pour des artistes graphiques locaux
- Une bibliothèque en libre-service
- Des collaborations avec différentes institutions culturelles
- Une vitrine pour des associations genevoises
- Un projet soutenu par le Canton et la Ville de Genève

Une initiative sociale

- Plusieurs centaines d'interventions en médiation et sensibilisation auprès des usagers du site
- 3 places de stages d'insertion et 4 jobs d'été pour des jeunes de notre ville
- « Lâche pas ta bouée » - Une action de prévention sur les comportements à risques liés aux consommations sur l'espace public
- Des actions de sensibilisation sur le harcèlement et le sexisme en collaboration avec l'association We Can Dance It
- Une politique de prix abordable et inclusive

Association pour la Reconversions Vivante des espaces
Genève – Novembre 2021



Index

1. Introduction	5
1.1. Rappel du projet.....	5
1.2. Objectifs du projet.....	5
2. Faits marquants	6
2.1. Crise sanitaire COVID-19, conditions météorologiques exceptionnelles, vidange du Rhône – les facteurs externes et leurs impacts sur les objectifs, les réalisations et la gestion du projet	6
2.2. Obtention de la reconnaissance cantonale comme lieu de culture – subvention non-monétaire	8
3. Bilans sectoriels	9
3.1. Promotion des cultures locales.....	9
3.1.1. Programmation musicale	9
3.1.2. Concours d'arts-visuels – fresque de la buvette.....	11
3.1.3. Bibliothèque en libre-service.....	12
3.2. Médiation, vivre-ensemble, mixité et cohésion sociale du site de la Pointe de la Jonction.....	13
3.2.1. Contexte et objectifs	13
3.2.2. Évolution territoriale – le défi de la réappropriation du dépôt des TPG par le public	14
3.2.3. Risques sur le vivre-ensemble	15
3.2.4. Insertion professionnelle - stages emplois d'été pour les jeunes de notre ville.....	16
3.2.5. ÀLP X La Barje - Action « Lâche pas ta bouée ».....	16
3.2.6. ÀLP X WCDI - Actions de sensibilisation sur le harcèlement et le sexisme	18
4. Fonctionnement et organisation du projet	19
4.1. Organisation générale	19
4.2. Ressources humaines.....	20
4.3. Contexte administratif et autorisations	21
4.4. Communication.....	21
4.5. Infrastructure et matériel.....	21



5.	Résultats d'exploitation 2021	23
6.	Perspectives pour 2022	23
7.	Annexe 1 - Programmation musicale 2021 effective	24
8.	Annexe 2 - Décompte d'utilisation de la subvention du Service culturel de la Ville de Genève	25



1. Introduction

1.1. Rappel du projet

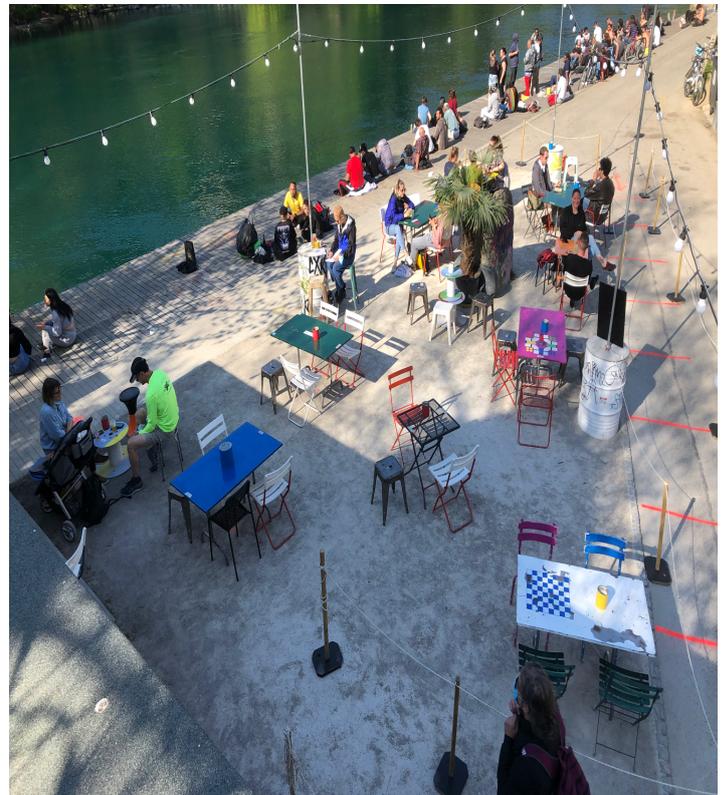
La buvette "À la pointe" a été créée en 2011 à l'initiative de l'Unité d'Action Communautaire (UAC) Plainpalais-Jonction-Acacias et du Service de la Jeunesse (DEJ), en collaboration avec l'Association pour la Reconversion des Vernets (ARV), devenu Association pour la Reconversion Vivante des espaces (ARVe) dans le courant 2017. Coordonné et géré par l'ARVe depuis sa naissance, le projet vise à favoriser la transition de cette friche urbaine située à l'extrémité du sentier des Saules à la pointe de la Jonction par l'implantation d'une buvette estivale associative socioculturelle.

Ce projet participe à la réappropriation de cette friche urbaine par la population de la ville et du canton en y développant une atmosphère et un accueil chaleureux ainsi qu'une programmation culturelle attractive et accessible pour le plus grand nombre. Incluant également des interventions en médiation et prévention sur l'espace public et une politique d'intégration et de formation de jeunes au monde du travail, ce projet représente un prototype d'action pluridisciplinaire ayant comme objectif favoriser les échanges sociaux et culturels sur fond de renouvellement du rapport au territoire urbain. En outre, la poursuite de ce projet et son développement constant ont permis la création et la poursuite de deux projet annexes reliés à l'existence de la buvette : l'action de prévention sur les comportements à risques « Lâche pas ta bouée », en collaboration avec l'association La Barje, et le festival estival « À Contre-Courant ».

1.2. Objectifs du projet

En 2021, le projet a poursuivi les buts suivants :

- Promouvoir tout type de pratiques culturelles au travers d'un espace d'expression dédié
- Encourager la pratique associative et le partage d'expérience
- Créer et encadrer des places de stage et de travail pour des jeunes en insertion professionnelle
- Créer du lien social, déployer des interventions en médiation et prévention
- Favoriser le vivre-ensemble, soutenir la cohésion sociale du site, créer un espace d'échange
- Créer un point d'ancrage fonctionnant comme régulateur social
- Poursuivre le développement d'actions de prévention sur l'espace public
- Créer un pont entre les différents acteurs du site (utilisateurs, associations de quartier, autorités).



2. Faits marquants

2.1. Crise sanitaire COVID-19, conditions météorologiques exceptionnelles, vidange du Rhône – les facteurs externes et leurs impacts sur les objectifs, les réalisations et la gestion du projet

L'impact de la pandémie sur l'activité de la buvette et la fréquentation du site est certain mais difficile à quantifier. Les dynamiques de fréquentation observées ont pour la deuxième année consécutive été différentes des saisons pré-Covid. Concrètement, la buvette a perdu près de dix jours d'exploitation, représentant un manque à gagner estimé à près de 20'000 CHF. D'une manière générale, il a été constaté une baisse anormale de la fréquentation dans l'ensemble des lieux genevois proposant une offre récréative et culturelle, dont l'une des causes peut être trouvée dans la crainte de l'évolution des mesures sanitaires et son impact sur les dynamiques de vacances de la population.



L'interdiction de déployer l'offre culturelle les week-end jusqu'à la fin du mois de juin a également eu des conséquences sur l'attractivité du projet. Si une programmation a tout de même pu être proposée à partir de la deuxième moitié de la saison, l'impact des conditions de production des artistes et d'accueil du public imposées par les mesures administratives et sanitaires s'est ressenti sur la fréquentation et l'ambiance des événements proposés.

En outre, les conditions météorologiques de la saison 2021 peuvent être considérées comme exceptionnellement défavorables car hors statistiques du projet. Les mois d'avril et mai ont été plus froids et humides que ceux de 2019, pourtant déjà particulièrement maussades. Début juillet, une série de précipitations hors normes a balayé la Suisse provoquant la crue de nombreux lacs, fleuves et rivières, dont le Rhône et l'Arve. Le sentier des Saules ayant été inondé partiellement pendant près d'une semaine, la police a dû fermer l'accès provoquant la fermeture de la buvette entre le 13 et le 19 juillet. Conséquence directe, une chute du chiffre d'affaire de plus de 50% par rapport à 2019 (dernières statistiques pré-Covid).



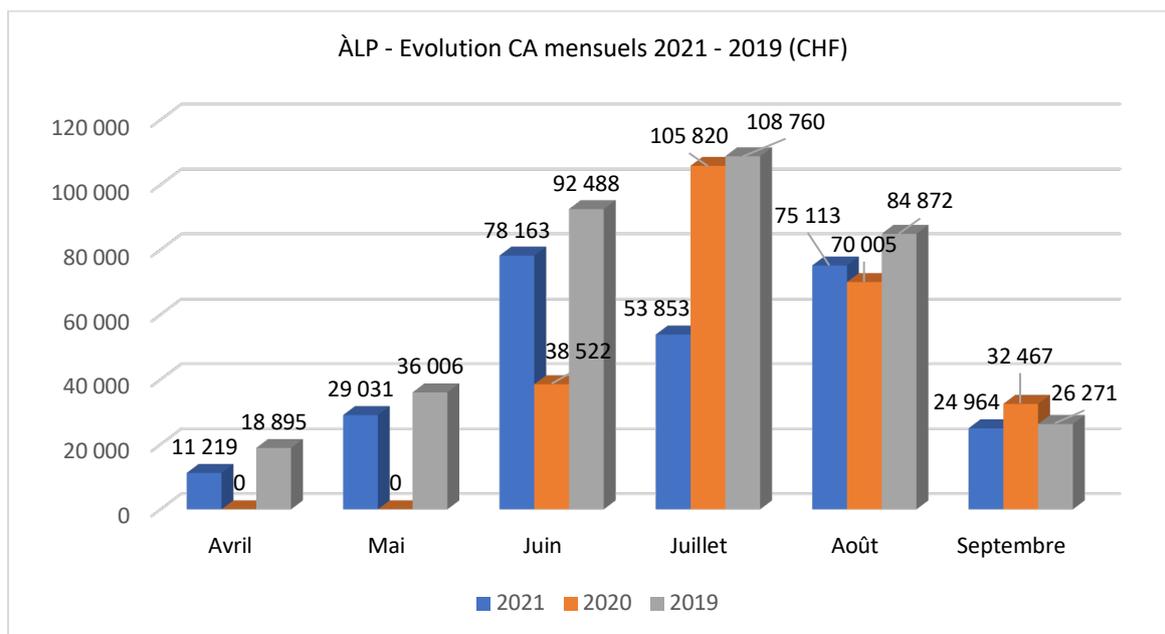
Le troisième facteur ayant eu des impacts importants sur les dynamiques de fréquentation du site et donc la gestion et les finances du projet est la vidange du Rhône effectuée entre 18 mai et le 5 juin. Alors que cette période de l'année marque le démarrage des pratiques estivales liées à la baignade à Genève et le réinvestissement des espaces extérieurs par la population, la baignade a été interdite pendant près de trois semaines. Cette intervention indispensable au bon fonctionnement des installations des SIG a privé ce lieu emblématique d'une partie majeure de son caractère et de son identité, son lien direct à l'eau.

Nous observons donc que ces trois facteurs externes ont fortement impacté la fréquentation et la gestion de la buvette de manière séparée ou simultanée. L'évolution des conditions peut être illustrée comme suit :

ÀLP21 - Degré d'impact des facteurs externes sur l'activité de la buvette

	Mesure sanitaires	Conditions météo	Vidange du Rhône	Impact global
Avril	Orange	Orange	White	Orange
Mai	Orange	Orange	Red	Red
Juin	Orange	Green	White	Yellow
Juillet	Yellow	Red	White	Orange
Août	Yellow	Light Green	White	Light Green
Septembre	Yellow	Light Green	White	Light Green

Comme détaillé dans des rapports d'activités précédents, la création de lien et d'habitudes auprès de la population dès les premiers mois du printemps est primordiale afin d'impulser des dynamiques d'usage et de fréquentation positives se prolongeant le long de la saison. Ceci s'est avéré malheureusement impossible en 2021 du fait de ces facteurs externes. S'il est ardu d'en décrire les conséquences en termes de gestion opérationnelle et de dynamiques d'usages du site, les conséquences financières peuvent être illustrées à travers ce tableau comparatif des chiffres d'affaires mensuels pour la période 2019-2021 :



2.2. Obtention de la reconnaissance cantonale comme lieu de culture – subvention non-monnaire

L'ARVe a soumis en début d'année une demande de soutien non-monnaire auprès de l'Office cantonal de la culture et du sport pour l'exonération du loyer de la parcelle de la buvette dans un double objectif ; une reconnaissance d'À la pointe comme lieu de rencontre et d'expression culturelle et un soutien financier au projet par la réduction d'une partie des charges fixes.

À la plus grande joie et satisfaction de l'ARVe, cette demande a été acceptée par le Conseil d'État genevois. Cette décision vient marquer la reconnaissance de dix années de travail et d'abnégation afin de faire rayonner ce site exceptionnel au cœur de Genève et s'avère financièrement vitale pour les comptes du projet (voir chapitre 4. Résultats d'exploitation 2021).

Nous profitons ici pour remercier chaleureusement le Canton de Genève et plus particulièrement de Département de la cohésion sociale pour la reconnaissance et le soutien accordés à notre association.

3. Bilans sectoriels

3.1. Promotion des cultures locales

Malgré la crise sanitaire en cours depuis deux ans et ses impacts sur les milieux culturels, l'un des piliers du projet continue de reposer sur l'action culturelle et la médiation par la promotion de la scène artistique locale et d'associations culturelles genevoises en proposant une programmation riche au cours de l'été, entièrement gratuite pour le public.

En proposant une offre culturelle principalement les samedis et dimanches durant la journée sur l'espace public sans discrimination sur les conditions d'accueil, notre action vise l'accès le plus large possible à une offre culturelle locale se déclinant autour de plusieurs axes :

- La création et l'interprétation musicale
- La création et le développement de structures artistiques
- L'art visuel sur l'espace public
- L'émulation artistique par la mise en relation entre artistes
- Le développement de ponts entre acteurs culturels locaux
- Une plateforme pour des associations de promotion de minorités culturelles

Le travail de recherche et de programmation artistique développé par notre association met en évidence la richesse et la pluralité culturelle de notre ville. En outre et lors de chaque événement, un membre de l'équipe est en permanence disponible afin de répondre aux questions du public et de le mettre en relation avec les artistes et/ou acteurs culturels invités. Ainsi, les genevoises et les genevois peuvent découvrir ou redécouvrir une partie de la production de la scène émergente et confirmée de leur ville et se rapprocher de celles et ceux qui la produisent.

3.1.1. Programmation musicale

Les plans de protection sanitaires liés à l'organisation d'événements en plein-air impliquent la mise en place de mesures contraignantes tant pour la structure organisatrice que pour le public. Afin d'envisager la gestion de ses événements de manière sereine, les objectifs de programmation musicale ont dû cette année encore être revus à la baisse et adaptés au contexte sanitaire au moment où les autorisations ont commencé à être délivrées par les autorités. Ainsi, À la pointe a dû renoncer à la poursuite de deux axes majeurs de sa programmation musicale, soit :

- l'organisation de sa programmation ponctuelle ; une série de dix événements les vendredis ou samedis jusqu'à 21h30
- la série de quinze concerts ; trois concerts ont néanmoins pu être proposés





La programmation a de ce fait dû s'axer presque exclusivement sur des performances de DJs genevois-e-s tout en réussissant à proposer quelques concerts de formations locales. Malgré la perte de plus de la moitié de période de programmation et une offre moins ambitieuse mais grâce au soutien du Service culturel de la Ville de Genève, À la pointe a pu continuer de proposer une programmation, composée en 2021 de quarante-cinq artistes dont trois performances, dans un contexte compliqué tant pour les artistes que pour le public et l'organisation. La programmation 2021 est détaillée à l'annexe 1 dans le décompte de subvention du Service culturel à l'annexe 1. Aucune affiche promotionnelle n'a malheureusement été réalisée cette année car les artistes ont dû être contactés au fur et à mesure du fait des incertitudes liées à la crise sanitaire sur les possibilités de maintien des événements.

L'abandon pour la deuxième année consécutive de la série d'événements ponctuels et les difficultés de programmation de concerts du fait des contraintes sanitaires impacte fortement l'attractivité ponctuelle de la buvette et donc sa capacité à s'autofinancer. Ces axes de l'offre musicale de notre projet devraient être réintroduits dès que possible, tant pour répondre à la forte demande du public que pour la viabilité financière du projet.

De plus, le contexte sanitaire a malheureusement une nouvelle fois empêché le développement et la reconduite de partenariats avec d'autres associations, acteurs ou institutions culturelles en 2021. Ainsi, ni l'audiothèque en collaboration avec le MEG, ni l'accueil d'acteurs culturels ou d'associations, ni la création de structures artistiques ont pu être réalisées réduisant la portée du volet culturel 2021 d'À la pointe. Ces différents sous-projets seront impulsés à nouveau en vue de la saison 2022.



L'ensemble des événements se sont déroulés entre 14h et 19h, ces horaires permettant une meilleure maîtrise des plans de protection tout en minimisant les nuisances sonores pour le voisinage en soirée. Ce positionnement permet également de compléter l'offre culturelle genevoise et de rendre notre programmation accessible à un plus large public.

Malgré les impacts de la pandémie et des conditions météorologiques sur l'offre culturelle d'À la pointe cette saison, le public a tout de même été au rendez-vous. En effet, À la pointe est l'unique lieux du quartier de la Jonction et l'un des rares de notre ville proposant une offre culturelle musicale régulière, diurne, en plein-air et gratuite entre les mois d'avril et septembre, et est ainsi devenu au fil du temps un pôle d'animation, d'expression et de rencontre fédérateur au cœur de Genève. Cet état de fait trouve écho dans la reconnaissance et le soutien accordé pour la cinquième année consécutive par le Service culturel de la Ville de Genève à la scène musicale d'À la pointe. Cette subvention d'un montant de 7'000 CHF a représenté en 2021 près de 40% du budget nécessaire au développement de cette offre culturelle. La hausse de la proportion du financement du volet culturel par cette subvention s'explique par l'adaptation de l'offre au contexte sanitaire. Le décompte de l'utilisation de la subvention est détaillé à l'annexe 2. Nous profitons ici pour remercier chaleureusement la Ville de Genève et plus particulièrement le Département de la culture et de la transition numérique pour leur reconnaissance et soutien.

3.1.2. Concours d'arts-visuels – fresque de la buvette



Comme chaque année depuis 2015, À la Pointe a aussi pu servir de vitrine pour des artistes locaux du domaine des arts visuels.

En effet, l'ARVe renouvelé la fresque de sa buvette au travers de son concours annuel d'arts-visuels qui a encore une fois rencontré un vif succès puisque 12 artistes ont soumis leur projet début 2021.

Le vote du comité de l'association s'est porté sur l'artiste Justine Caudale qui a remporté le concours 2021. Une image de l'œuvre réalisée est présentée ci-dessus.

Le travail nécessaire à la création du concours ainsi que le cachet de 1'500 CHF pour la réalisation de l'œuvre lauréate sont entièrement financés par les fonds propres de l'ARVe. Par ailleurs, l'artiste a pu bénéficier d'une couverture médiatique de la part de la Tribune de Genève.



3.1.3. Bibliothèque en libre-service



La bibliothèque en libre-service accolée à la buvette continue de rencontrer un vif succès auprès du public. Les usagers ont ainsi pu emprunter ou échanger différents ouvrages et alimenter la bibliothèque tout au long de l'été.

Cette bibliothèque fait maintenant partie intégrante de la buvette et représente une offre gratuite et passive très appréciée. C'est pourquoi elle va continuer d'être déployée chaque saison.

3.2. Médiation, vivre-ensemble, mixité et cohésion sociale du site de la Pointe de la Jonction

3.2.1. Contexte et objectifs

Le sentier des Saules a vu sa fréquentation augmenter de façon très importante depuis 2013 alors que ce site dispose d'un espace restreint et sans issue où les infrastructures et les services publics sont encore très faiblement implantés. Dans ce contexte, la présence de la buvette crée un point d'ancrage nécessaire et un espace de médiation entre les différents utilisateurs du site. L'ARVe œuvre dans ce sens depuis la création de la buvette en tissant des liens avec la population du quartier et de nombreux services administratifs¹, recueillant sur le terrain les différents retours des utilisateurs et acteurs, s'assurant de l'utilisation appropriée du site dans un périmètre dépassant celui de la terrasse de la buvette et déployant une mission de médiation quotidienne sur le site.



Ainsi, l'ARVe déploie un intense travail social sur cette esplanade représentative de la richesse socioculturelle genevoise s'axant sur les points suivants :

- Le droit de tout un chacun de jouir de l'espace public
- La non-discrimination sous toutes ses formes
- L'information et l'assistance au public
- L'intégration et la formation de jeunes au travail
- La prévention et la médiation comme outil de gestion de conflits
- Une action de prévention sur les comportements à risques liés aux consommations en lien avec la baignade
- Une action de prévention sur le harcèlement et le sexisme

¹ Dont notamment Voirie Ville Propre, le Service de l'aménagement, les polices municipales et cantonales, le Service des espaces verts et le Département du territoire.

Afin de réaliser ces objectifs, l'ARVe a développé des collaborations avec les partenaires suivants :

- Service de la jeunesse de la Ville de Genève – emplois d'été (depuis 2011)
- Antenne BAB-VIA – stages d'insertion professionnelle (depuis 2011)
- Association La Barje – Action de prévention « Lâche pas ta bouée » (depuis 2016)
- Association We Can Dance It (WCDI) – Actions de prévention sur le harcèlement et le sexisme (depuis 2019)

3.2.2 Évolution territoriale – le défi de la réappropriation du dépôt des TPG par le public

L'intense travail développé par le Forum Pointe de la Jonction (FPJ), dont l'ARVe est membre depuis 2016, afin de rendre ce site stratégique à la population commence à porter ses fruits. Point chaud du printemps jusqu'à l'automne, ce site implique de nombreux défis de gestion, aujourd'hui décuplés par la libération par les TPG de la plateforme leur servant de dépôt de bus à ciel ouvert et jouxtant la buvette. En effet, l'ouverture au public de cet espace est intervenue début avril 2021 malgré une absence de planification quant à sa gestion par les autorités municipales. Si l'écrasante majorité des initiatives et comportements observés se sont inscrits dans des dynamiques positives et constructives, les associations présentes sur le terrain se sont retrouvées parfois démunies face à certains usages et comportements. La situation a pu s'apaiser à partir du mois de juillet grâce à deux facteurs majeurs ; le renforcement et la légitimation du rôle des associations ayant investi le site afin d'y développer des activités participatives tout public, suite à des discussions menées avec la municipalité ayant permis de reconnaître l'importance d'une présence en continu participant à la gestion positive du site ; la mise en place d'une offre sportive permanente et tout public par le Service des sports. Ensemble, ces dynamiques d'usage positives et tout public du site ainsi qu'une présence bienveillante et continue ont permis de révéler le potentiel rassembleur et fédérateur de ce nouvel espace public.

En outre et afin de faire face de manière urgente à certaines problématiques d'usage nocturne, la municipalité a décidé une fermeture du site entre 21h et 8h dès le mois de juillet. Si cette décision a effectivement permis d'apaiser le voisinage durant la période de repos, les associations regroupées au sein du Forum Pointe de la Jonction ayant impulsé le processus actuel recommandent que cet espace public soit décloîturé et accessible en tout temps, tout en proposant des stratégies et politiques publiques d'accompagnement afin de préserver l'accessibilité et la quiétude de ce nouvel espace appartenant à la collectivité.



3.2.3. Risques sur le vivre-ensemble

Il est important de répéter une nouvelle fois que l'écrasante majorité des usages et interactions observées sont soit positives soit neutres vis-à-vis de l'environnement immédiat. Cependant, une petite minorité de comportements aux impacts négatifs sont régulièrement observés et viennent troubler le vivre-ensemble et ternir l'image de ce site stratégique, impliquant une charge de travail très importante en 2021 pour l'équipe de terrain. En effet, l'environnement de travail dans lequel évoluent les collaborateurs est autant exceptionnel que complexe. L'accès public unique, la voie sans issue et la situation d'isolement font de la buvette et des espaces publics concomitants un îlot d'urbanité déconnecté de la ville. Davantage que d'autres espaces publics, le sentier des Saules et plus particulièrement son extrémité font face à des problématiques de gestion sociale marquées. En effet, l'isolement du lieu paraît propice au développement de comportements négatifs, tels que l'agressivité verbale ou le sexisme, par des personnes se sentant à l'abri des pressions naturelles du métabolisme urbain. L'équipe de la buvette représente dès lors l'unique médiateur et/ou interlocuteur sur l'ensemble du site.



Dans ce contexte, les collaborateurs s'efforcent de créer du lien avec les usagers du site et plus particulièrement avec le public régulier et le public « marginal » afin de favoriser les interventions de médiation lors de situations conflictuelles. La configuration du site provoquant naturellement une surreprésentation de comportements sociaux exclusifs, le personnel de la buvette se retrouve quotidiennement face à des situations nécessitant une action de travail social « hors-mur » qu'il se doit d'endosser sans être équipé pour une telle tâche. Si les règles d'usage sont appliquées de manière stricte dans le périmètre de la terrasse de la buvette, l'équipe de travail affronte les problématiques qui se présentent quotidiennement en dehors de ce périmètre en adoptant une approche d'écoute, de neutralité et de persuasion par la discussion. Notre association estime cette approche comme l'unique à même de participer à pacification de cet espace public dans une perspective inclusive.

Ainsi, plus de cinq-cents interventions en médiation (calculé sur une moyenne de cinq interventions par jour) en dehors du périmètre de la buvette ont été effectuées par le personnel de la buvette entre les mois d'avril et septembre 2021. Cet indicateur reflète la complexité du contexte géographique et sociale du site et souligne la nécessité d'appuyer le travail de terrain parallèlement à la planification actuellement en cours du développement des aménagements et infrastructures du site. Les différents bilans effectués suite à la saison 2021 continuent de converger vers le besoin de déployer une mission de médiation sur le périmètre entourant la buvette. En effet, un.e médiateur.trice professionnel.le intégré.e à l'équipe de la buvette représente le meilleur moyen identifié afin d'améliorer le vivre-ensemble et le sentiment de sécurité sur ce périmètre isolé, tant pour le public que pour les collaborateur.trice-s de l'ARVe. Malheureusement, les recettes tirées de l'exploitation de la buvette ne permettent pas encore de dégager le financement nécessaire pour ce poste.

3.2.4. Insertion professionnelle - stages emplois d'été pour les jeunes de notre ville

Le partenariat noué avec le Service de la jeunesse de la Ville de Genève et l'associations BAB-VIA permet de créer des places de travail et de stage à la pointe pour des jeunes en recherche d'intégration et d'orientation professionnelle. Les responsables de site (RS), engagés par l'ARVe, ainsi que le Chef de projet (CP) assurent l'encadrement des jeunes, leur apprenant le temps de quelques semaines les bases du métier de service au bar, le travail en équipe, la communication au travail, le contact avec la clientèle ou encore la gestion des priorités.

Les jeunes en stage placés par l'antenne VIA travaillent en semaine, où l'affluence est plus modérée, ce qui permet de garantir des conditions optimales pour l'encadrement et la formation des stagiaires. Le partenariat avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Genève permet d'ouvrir des emplois d'été pour des jeunes du quartier, qui travaillent quant à eux le week-end, jours de grande affluence.

Le bilan du volet insertion de l'édition 2021 effectué avec les structures partenaires du projet s'est une nouvelle fois avéré très positif. La buvette a pu créer quatre emplois d'été d'une durée de dix semaines chacun. En outre, trois places de stage ont été pourvues en partenariat avec l'Antenne VIA. Le projet a ainsi pu accueillir et former sept jeunes au monde du travail et les intégrer au plus proche de la vie sociale et économique de leur quartier. Ce résultat très positif a nécessité comme les années précédentes un travail important de planification, d'encadrement et de coordination au cours de la période d'exploitation. Ce travail a été pris en charge par le CP ainsi que les trois RS.

3.2.5. ÀLP X La Barje - Action « Lâche pas ta bouée »

L'action « Lâche pas ta bouée » s'est à nouveau révélée indispensable à l'accompagnement des pratiques le long du sentier des Saules jusqu'à la promenade des Lavandières. Cette action de prévention sur les comportements à risques liés aux consommations sur cet espace public et porté conjointement par les associations La Barje et ARVe a pu être renouvelée grâce à l'intense travail de recherche de fonds effectuée par l'association La Barje pendant l'hiver 2020-21. En effet, bien que saluée et plébiscitée par l'ensemble des acteurs et services administratifs partenaires², l'action n'a toujours pas réussi à obtenir de fonds pérennes.



² Voir rapport d'activité Lâche pas ta bouée 2021 disponible sur le site de l'association La Barje



Comme les années précédentes, cette action s'est matérialisée sur le terrain par la présence d'équipes de jeunes « pairs » sillonnant les berges du Rhône depuis la buvette À la pointe jusqu'à la buvette La Barje promenade des lavandières, du mois de juin au mois d'août. Équipés d'un vélo-cargo, de matériel de prévention (affichettes, prospectus, mégotiers, black-box, etc.), de produits de base (eau, pommes), et reconnaissables par leur t-shirt aux couleurs de l'action, ces jeunes ont eu pour mission d'établir un dialogue avec les usagers des berges du Rhône sur les comportements à risques liés aux diverses consommations et à la baignade en cours d'eau mais aussi sur les aspects de salubrité et de vivre-ensemble.

La collaboration stratégique avec le Département du territoire (DT) en charge des plans d'eau genevois a pu être renouvelée. Les équipes de pairs ont eu notamment comme charge la distribution et l'explication de l'affichette de prévention sur les risques liés à la baignade en cours d'eau développée par le Département.

Si le volet dit comportemental de l'action (équipes de pairs sur le terrain) a pu être déployé, le volet structurel portant sur les aménagements et infrastructures est bloqué depuis 2018 par un recours du voisinage contre les projets d'aménagements du sentier et du Rhône. Dès lors, les administrations sont dans l'impossibilité de développer davantage ce périmètre comportant de nombreux déficits au regard de son utilisation. Aucun aménagement ne pourra désormais être entrepris avant l'adoption d'un plan de site pour l'ensemble de la pointe de la Jonction, procédure pouvant s'étendre jusqu'en 2024.

Dans un tel contexte et face à l'affluence et à la mixité sociale sans cesse croissante incarnés par l'important brassage générationnel et social constaté chaque année, la présence des pairs sur le terrain représente une mesure action de prévention et de médiation indispensable pour améliorer la sécurité et la régulation de ce périmètre d'action et compléter au mieux le travail de terrain des associations ARVE et La Barje ainsi que les politiques publiques actuelles.

3.2.6. ÀLP X WCDI - Actions de sensibilisation sur le harcèlement et le sexisme

Conformément à sa vision de gestion de l'espace public par la prévention et la médiation, À la pointe a également développé depuis 2019 une collaboration avec l'association We Can Dance It (WCDI) dans le cadre de son mandat délivré par le Service de l'Agenda 21 de la Ville de Genève.

Le sentier des Saules étant considéré comme un lieu prioritaire d'intervention, À la pointe accueille donc les équipes de l'association WCDI afin de déployer des actions de prévention et de sensibilisation sur le harcèlement et le sexisme sur l'esplanade de la buvette. Les équipes dynamiques de WCDI rayonnent à partir de ce point afin de sensibiliser le public sur ces thématiques au travers d'interpellations et de communication ludique permettant d'entamer des discussions sans jugement. Ainsi, deux nouvelles actions ont pu être déployées en 2021, la troisième ayant dû malheureusement être annulée pour des raisons météorologiques.



Les bilans effectués avec l'association WCDI convergent avec nos observations internes de longue date et continuent de révéler la pertinence et l'importance de ce type d'interventions. C'est pourquoi il a été décidé conjointement de renouveler les interventions dès le début de la saison 2022. En outre, des conseils pratiques seront adressés à l'ARVe au travers du « Rapport des bonnes pratiques » édité par WCDI à l'attention de la structure organisatrice et des autorités. Finalement, l'ARVe a décidé de poursuivre son engagement par rapport aux thématiques du sexisme, du harcèlement et des violences psychologiques et physiques en s'engageant dans la formation des équipes et le processus de labellisation proposés et mené par l'association WCDI.

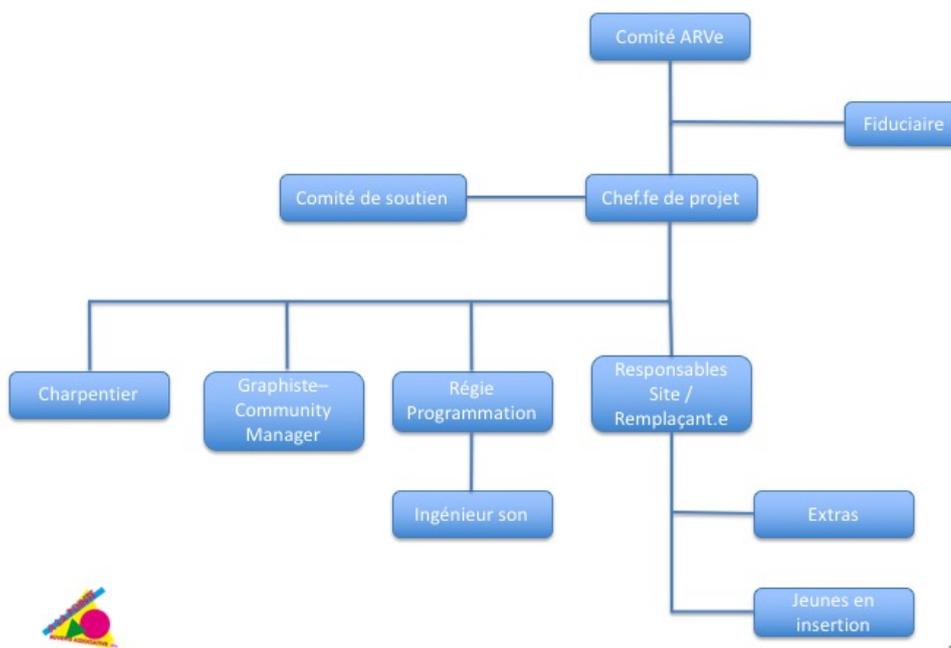
Nous profitons ici pour remercier et féliciter chaleureusement l'association WCDI ainsi que ses membres et ses équipes pour leur travail, leur appui et leurs conseils !

4. Fonctionnement et organisation du projet

4.1. Organisation générale

L'organigramme de l'édition 2021 du projet été le suivant :

ARVe – Organigramme du projet À la pointe



Janvier 2021

Le comité de l'ARVe, qui est le répondant officiel des autorités, fixe les objectifs généraux du projet suite à la restitution des rapports d'exploitation de l'année précédente. Un comité de projet « À la Pointe », composé d'une délégation du comité de l'ARVe, est alors constitué pour assurer le suivi du projet sur l'année et viser à garantir le respect des objectifs fixés.

Ce comité se réunit fréquemment dès le mois de janvier pour définir les contours plus précis du projet, ses besoins, ainsi que l'échéancier et l'organisation des différentes équipes de travail. Il assume le travail bénévole nécessaire pour les tâches qui ne peuvent pas être réalisées par des personnes employées par l'ARVe.

Le Chef de projet, lui aussi actif à l'année, est engagé par l'ARVe dans la mesure des moyens disponibles. Son engagement, devenu indispensable, répond aux responsabilités découlant de l'ampleur et la complexité du projet. Ce poste a pris la forme d'un CDI à 71,5% en 2021.

Ainsi, le Chef de projet a comme tâche principale la gestion administrative et opérationnelle du projet. Dans le contexte sanitaire particulier qui a cette année encore bouleversé l'ensemble du projet, il a dû se charger en amont de toutes les demandes d'autorisation nécessaires, facilitée par les bonnes relations développées avec les

représentants des différents Services au cours des années précédentes. Il a également assuré la réalisation des demandes de subventions, la préparation de la carte, les contacts et négociations avec les fournisseurs, la conception de l'aménagement et de l'infrastructure de la buvette, le recrutement et la gestion des employés, le développement des politiques culturelles et sociales, parmi de nombreuses autres tâches de gestion de projet (relations institutionnelles, programmation, communication, actions de prévention, etc.).

Au cours de l'exploitation, il a assuré le bon fonctionnement de la buvette et de ses équipes de travail et géré la mise à jour constante des plans de protection et de leur application par les collaboratrices et collaborateurs. Disposant d'un fort degré d'autonomie dans la gestion courante de la buvette, il demeure en communication constante avec le comité de projet et le bureau de l'association.

Le CP a également été en charge de la gestion administrative et de ressources humaine de l'ensemble du projet en lien avec le fiduciaire de l'association. Ces fonctions s'inscrivent dans la continuité du cahier des charges de ce poste décidé en 2020.

4.2. Ressources humaines

L'édition 2021 a fonctionné à nouveau de manière quasi-professionnelle, avec cette année encore une implication bénévole marquée du comité de l'association, toutefois stable par rapport à 2020.

Le fonctionnement du projet pour l'édition 2021 s'est ainsi appuyé sur les ressources humaines suivantes :

- 1 comité de projet composé de 7 membres du comité de l'ARVe (env. 1x 15% au total), de décembre 2020 à décembre 2021 – bénévolat
- 1 Chef de projet à 71,5% de janvier à décembre 2021 – rémunération ARVe
- 3 responsables de site (RS) à 60% d'avril à septembre 2021 – rémunération ARVe
- 11 extras en contrat horaire à environ 15% d'avril à septembre 2021 – rémunération ARVe
- 7 jeunes en jobs d'été à 20% d'avril à septembre 2021 – rémunération Boîte à boulot (BAB)
- 1 Programmeur/régisseur à environ 5% de mars à septembre 2021 – rémunération ARVe
- 1 Ingénieur son « à l'appel » de juillet à septembre 2021 – rémunération ARVe
- 1 Community Manager (communication) à environ 5% de mars à septembre 2021 – rémunération ARVe
- 1 Fiduciaire à environ 5% de janvier à décembre 2021 – rémunération ARVe
- 1 Charpentier sur mission – rémunération ARVe

Le pourcentage de financement des ressources humaines du projet par les recettes propres de l'ARVe s'améliore continuellement. Toutefois cette année la contribution bénévole de l'ARVe a encore été primordiale, représentant environ 400 heures, soit près de 6% des ressources humaines.

Les tâches couvertes bénévolement cette année ont été la participation à la gestion de crise liée au contexte sanitaire, l'accompagnement de la gestion des ressources humaines, la programmation ainsi qu'une participation au pilotage du projet.

À la lumière de ces statistiques, la nécessité d'un engagement à l'année d'un Chef de projet est confortée, le projet ne pouvant plus se passer de cette ressource et de ce niveau d'organisation.

4.3. Contexte administratif et autorisations

Outre l'autorisation d'exploiter la buvette dépendante du Service de Police du commerce et de lutte contre le travail au noir (PCTN), quatre autres types d'autorisations ont à nouveau été nécessaires pour permettre la réalisation du projet en 2021. Afin de participer à la gestion collective de la crise sanitaire, l'ARVe a renoncé à l'organisation de sa série d'événements dits ponctuels. Les autorisations étaient les suivantes :

- Autorisation d'occuper le domaine privé de l'Etat de Genève pour l'exploitation d'une buvette pendant la période d'exploitation (mi-mai – mi-septembre), délivrée par l'Office des Bâtiments (OBA) de l'Etat de Genève
- Autorisation d'occuper le domaine privé de l'Etat de Genève pour le stockage de la structure pendant la période d'hivernage (mi-septembre– mi-mai), délivrée par l'Office des Bâtiments (OBA) de l'Etat de Genève
- Une autorisation récurrente pour l'organisation d'événements diurnes chaque jour de week-end (animations musicales entre 14h et 19h avec émissions à hauteur de 85 db(A)), délivrées par le Service de la sécurité et des espaces public (SSEP) de la Ville de Genève
- Des autorisations découlant des plans de protection Covid-19

4.4. Communication

La programmation culturelle a été diffusée uniquement sur des supports numériques cette année du fait des incertitudes pesant sur la tenue des événements liées aux conditions météorologiques particulièrement défavorables et au contexte sanitaire.

Par ailleurs, le projet a une nouvelle fois bénéficié en 2021 d'une couverture médiatique de la Tribune de Genève relative au concours d'art visuel pour la réalisation de la fresque de la buvette. L'artiste lauréate a ainsi bénéficié, en plus de la visibilité de leur œuvre sur l'espace public, d'une visibilité médiatique positive.

4.5. Infrastructure et matériel

La crise sanitaire a également eu des conséquences sur les infrastructure et l'équipement en matériel du projet. Si les travaux indispensables de réfection et de maintenance de la buvette avaient pu être entrepris en 2020 grâce au soutien de la FPLCE³, les investissements nécessaires à l'acquisition de matériel et à la poursuite de la maintenance ou du remplacement de l'infrastructure de base ont dû être gelés en 2021 afin de réduire les charges à leur minimum vital en période d'incertitudes.

Plancher de la buvette

De ce fait, l'unique chantier de maintenance entrepris cette saison est le renforcement de la partie du plancher de la buvette la plus exposée aux dégradations dues à l'usage. Cette zone de la buvette accolée à la scène abrite différentes machines et est le théâtre d'une activité intense faisant souffrir le plancher par son exposition à l'humidité et aux chocs. Les adaptations effectuées cette saison ont déjà été mises à mal et devraient être renouvelées en 2022.

³ Fondation pour la promotion des lieux de culture émergente

Banc scénique

Mobilier urbain devenu un symbole du site au fil du temps, le « banc scénique », structure en bois permettant d'améliorer et d'accroître les capacités d'accueil de l'esplanade et financée en partie par la FPLCE en 2016, a dû être démantelé à l'automne 2021 après six années d'existence. Garanti cinq ans par leurs concepteurs, cet ouvrage très prisé par les utilisateurs et promeneurs de par son orientation stratégique, a été l'objet de petites maintenances en 2020 afin de lui permettre de continuer d'accueillir du public une année supplémentaire.

Les assauts répétés des conditions météorologiques variables au cours du temps, son usage intensif par le public ainsi que certains défauts de conceptions auront eu raison de ce bel ouvrage. Son démantèlement fait réapparaître le triangle terreux inhospitalier situé entre le sentier et la rampe d'accès au dépôt TPG. Le remplacement de cet ouvrage par un nouveau du même type corrigeant ses faiblesses structurelles semblerait recommandé étant donné le rôle structurant qu'il conférait son environnement, tant en termes d'aménagement que de flux de personnes et de véhicules.

Système luminaires terrasse

Le système luminaire terrasse commandé à l'association Txipiron en 2020 a révélé son importance en 2021. Il paraît difficile d'imaginer que le travail pouvait s'effectuer auparavant sans un tel dispositif à la nuit tombée. Néanmoins, le système de guirlandes LED choisi ne s'avère pas fonctionnel, les ampoules se remplissant d'eau par manque d'étanchéité. Plus d'une quarantaine d'ampoules ont dû être changées en moins de 12 mois. Selon l'électricien en charge de l'ouvrage, seules les ampoules incandescentes disposent d'une étanchéité totale.

Par ailleurs, le variateur permettant de réguler le niveau de luminosité a cessé de fonctionner durant la saison. Cette panne a été constatée le lendemain d'un orage de type tropical lors duquel la foudre s'est abattue aux alentours de la buvette. Ce dispositif devrait être remplacé pour disposer de bonnes conditions de travail en 2022.

Finalement, la tension des câbles supportant les luminaires paraît avoir diminué, provoquant une accentuation de la courbure. La sécurité et l'esthétisme de l'ouvrage s'en trouvent diminués.

5. Résultats d'exploitation 2021

Les comptes de l'exercice 2021 d'À la pointe sont en cours de révision au moment de finaliser la rédaction de ce rapport d'activité. Ils seront intégrés au présent document dès transmission par l'auditeur. Néanmoins les comptes provisoires indiquent un déficit de près de 10'500 CHF. Rapporté au chiffre d'affaire moyen par jour, ce déficit représente une semaine d'exploitation. La cause principale de ce déficit se trouve dans les facteurs externes et leurs cumule décrit au chapitre 2.1.

À la pointe n'ayant été éligible à aucun mécanisme de soutien financier lié aux mesures de restriction sanitaires en 2021, le projet n'a pu compter que sur sa propre trésorerie et sur une subvention de 7'000 CHF accordée par le Service culturel de la Ville de Genève pour sa programmation musicale. En outre, la reconnaissance cantonale obtenue cette année par la délivrance d'une subvention non-monétaire pour le loyer de la parcelle de la buvette par l'Office cantonal de la culture et du sport provoque un impact substantiel sur le comptes du projet par une réduction de charge de près de 7'000 CHF pour l'année 2021.

Nous profitons ici pour remercier une nouvelle fois vivement le Département de la cohésion sociale et plus particulièrement l'Office cantonal de la culture et du sport ainsi que le Département de la culture et de la transition numérique de la Ville de Genève et plus particulièrement le Service culturel pour le soutien et la reconnaissance accordés à notre association.

6. Perspectives pour 2022

Le déficit de l'exploitation 2021 va peser lourdement sur les finances très limitées de l'ARVe. Néanmoins, le fond de réserve ÀLP constitué au fil du temps ainsi que les modestes réserves financières de l'association permettent de combler les pertes et d'apporter la trésorerie nécessaire à la reconduite du projet en 2022.

Cependant, les deux défis majeurs identifiés lors du bilan de la saison 2020 perdurent, soit la poursuite de la pandémie de Covid-19 et la pérennisation des activités de l'ARVe à la pointe de la Jonction. Ces deux dernières années nous auront appris que malgré la crise sanitaire, un semblant de retour à la normale peut être attendu au sortir de l'hiver permettant de déployer les objectifs fondamentaux du projet. Mais il n'est à ce stade pas possible de savoir si d'autres facteurs viendront se cumuler reproduisant le schéma présenté au chapitre 2.1.

L'évolution des règles d'usage de la plateforme de l'ancien dépôt des TPG aura également un impact majeur sur la gestion et la fréquentation du site dans son ensemble et de la buvette en particulier. Au moment de rédiger ce rapport, le site demeure inaccessible au public depuis sa fermeture décidée courant septembre 2021. L'entreprise Le Baroque, lauréate de l'appel à projet controversé mis au concours par la Ville de Genève, est censée inaugurer son projet entre les mois de février et mars 2022 sous deux des trois halles du dépôt, mais leurs dirigeants font l'objet d'une poursuite pénale pour des faits relevant du détournement de fonds de leur discothèque. Les modalités de gestion de la troisième halle, confiée au Forum Pointe de la Jonction – FPJ - en avril 2021, ne sont quant à elles toujours pas établies par les autorités malgré différentes demandes et rencontres sollicitées par le Forum.

Depuis le départ de son engagement sur ce site sensible en 2011, l'ARVe a constitué une relation de confiance avec les différents Département et Services municipaux et cantonaux concernés sur la base d'un positionnement clair et engagé, d'un haut degré de professionnalisme et d'une coopération et communication étroites dans certains domaines administratifs et opérationnels. La réaffectation de la pointe de la Jonction faisant désormais intervenir de nouveaux acteurs municipaux, l'ARVe et le FPJ peinent davantage qu'auparavant à faire entendre et reconnaître leurs voix dans cette nouvelle configuration administrative mise en œuvre durant l'hiver 2020-21. Ces deux structures continuent d'alerter leurs différents interlocuteurs municipaux sur l'inadéquation du programme transitoire et du processus de planification actuel du futur parc public vis à vis des contraintes du site et des souhaits des habitants du quartier. Les prochains mois seront donc déterminants pour l'avenir de court, moyen et long terme de ce site public exceptionnel.

7. Annexe 1 : Programmation musicale effective 2021

ÀLP21 - Programmation effective

Date	Artistes
27.06.21	Dr.ChucuChucu / Bendito / Manute
03.07.21	Lalla Mira
04.07.21	Injuste / TimGou
10.07.21	Tarpon & Marlon / Mizerez
11.07.21	Jerry D
24.07.21	Wazulu / La Fee
25.07.21	Reggae social club
31.07.21	Urgence Disk / Zebra
07.08.21	Totem
08.08.21	Hugs & Stiches (Live) / Felicien
14.08.21	Hoffman / Candice
15.08.21	Postman / Dnice / Reda
21.08.21	Dirty Deep (Live) / F
22.08.21	Bab International sound system
28.08.21	TT Nocturne (Live) / SNDRK
29.08.21	Rude boys from out of space
04.09.21	Central Rodeo
05.09.21	Yosh sound
11.09.21	SalsaPower
12.09.21	Big T
18.09.21	Cyril Bongo Joe

Association pour la Reconversion Vivante des espaces - Décembre 2021



8. Annexe 2 : Décompte d'utilisation de la subvention 2021 octroyée par le Service culturel de la Ville de Genève

Le présent décompte détaille l'affectation de la subvention monétaire d'un montant de 7'000 CHF du DCS. Nous profitons ici pour remercier chaleureusement le Service culturel de la Ville de Genève pour sa confiance et son précieux soutien.

ARVe
Comptabilité 2021
Base

6600 Décompte subvention DCS - Ville (programmation culturelle)

Date	Pièce	Libellé	Contrp	Débit CHF	Crédit CHF	Solde CHF
26.06.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		100.00
26.06.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	150.00		250.00
27.06.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		350.00
27.06.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		450.00
27.06.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		550.00
03.07.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	150.00		700.00
04.07.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	150.00		850.00
04.07.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	150.00		1'000.00
10.07.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	150.00		1'150.00
10.07.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		1'250.00
11.07.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	300.00		1'550.00
25.07.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		1'650.00
25.07.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		1'750.00
31.07.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		1'850.00
31.07.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		1'950.00
08.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		2'050.00
08.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	50.00		2'100.00
08.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	50.00		2'150.00
13.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	150.00		2'300.00
14.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		2'400.00
14.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		2'500.00
15.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		2'600.00
15.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		2'700.00
15.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		2'800.00
20.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	150.00		2'950.00
21.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		3'050.00
21.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		3'150.00
21.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	300.00		3'450.00
22.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	200.00		3'650.00
27.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	150.00		3'800.00
28.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		3'900.00
28.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	100.00		4'000.00
29.08.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	250.00		4'250.00
04.09.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	200.00		4'450.00
05.09.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	200.00		4'650.00
10.09.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	150.00		4'800.00
11.09.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	200.00		5'000.00
12.09.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	50.00		5'050.00
12.09.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	50.00		5'100.00
12.09.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	400.00		5'500.00
17.09.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	200.00		5'700.00
18.09.21	CACHET	CACHET ARTISTE	1000	200.00		5'900.00
31.12.21	AVS Cachets	Cotisation AVS	2220	625.40		6'525.40
31.12.21	AVS Cachets	Cotisation AC	2220	129.80		6'655.20
31.12.21	AVS Cachets	Cotisation Amat	2220	5.10		6'660.30
31.12.21	AVS Cachets	Allocation Familiales	2220	144.55		6'804.85

- 1 -



Annexe 2 - suite

ARVe

Comptabilité 2021

Base

6600 Décompte subvention DCS - Ville (programmation culturelle)

Date	Pièce	Libellé	Contrp	Débit CHF	Crédit CHF	Solde CHF
31.12.21	AVS Cachets	Contribution Petite enfance	2220	4.15		6'809.00
31.12.21	AVS Cachets	Frais admin	2220	16.40		6'825.40
31.12.21		Totaux mouvements		6'825.40		6'825.40

